L'INTERPRÉTATION PHONOLOGIQUE DE L'ACCENTUATION ATTIQUE

PAR

LIANA LUPAŞ

0. L'idée d'inclure dans une étude consacrée à la phonologie du dialecte attique, tel qu'il nous est révélé par les textes des tragiques et d'Aristophane, un chapitre dédié à l'accentuation peut paraître téméraire. Les difficultés soulevées par cette entreprise sont à trouver tant dans la nature même des faits à étudier que dans les sources qui nous les font connaître [1]. On doit souligner en premier lieu que l'accentuation du dialecte attique semble avoir été beaucoup plus conservatrice que son vocalisme ou son consonantisme. D'autre part, les sources dont nous disposons ne nous permettent pas de retracer son histoire avec toute la précision souhaitable. Les témoignages des documents accentués, des grammairiens et des scholiastes, de même que celui de la musique, sont, à peu d'exceptions près, postérieurs de plusieurs siècles à l'époque qui nous intéresse. Les données fournies par la grammaire comparée sont utilisables surtout pour la période la plus reculée de l'histoire de la langue grecque. En outre, des catégories importantes de faits, notamment l'intonation de la phrase et les accents secondaires du mot, ont échappé à l'attention des anciens et ne se laissent connaître par aucune méthode. Deux conséquences graves s'ensuivent pour la phonologie de l'accent attique. La première c'est qu'il n'y a pas de phénomènes propres à l'époque que nous étudions. Si l'on excepte quelques détails, peu significatifs d'ailleurs au point de vue fonctionnel, telle la transformation des propérispomènes à antépénultième brève en proparoxytons (ἀγροῖκος > ἄγροικος, τροπαῖον > τρόπαιον, etc.) [2], une même description de l'accent convient également au dialecte attique des premiers textes conservés et à la κοινή. Le second désavantage est que nombre de faits, la barytonèse des oxytons y compris, ne sauraient être définis d'une manière rigoureuse tant qu'on ne connaît ni leur date exacte, ni leur étendue. C'est donc sous toute réserve que nous entreprenons l'étude de l'accent attique, en vue de compléter nos recherches antérieures sur les phonèmes vocaliques et consonantiques de ce dialecte.

---

[1] Cf. J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque*, Paris, Klincksieck, 1938, p. 5–18.
[2] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 262–263.

StCl, IX, 1967, p. 7–18, Bucureşti

https://biblioteca-digitala.ro

La tâche de préciser la nature phonétique de l'accent grec ne revient pas à un examen fonctionnel de ses problèmes. Nous rappellerons toutefois que les recherches expérimentales récentes ne paraissent pas encourager la conservation d'une distinction marquée entre accent d'intensité et accent musical ou ton [3]. Il ne s'agit évidemment pas de renoncer à différencier ces deux termes [4], mais de formuler leur différence avec plus de prudence et d'en préciser le fondement articulatoire et acoustique.

1.0. En principe, tout mot attique comporte un accent [5]. Les mots dont la longueur dépasse deux syllabes se soumettent sans exception à cette règle. Parmi ceux qui n'ont pas plus de deux syllabes il y a quelques formes atones qui sont reliées dans la phrase à l'unité qui les précède ou à celle qui les suit. L'atonie est limitée dans le dialecte attique à quelques dizaines de « mots » enclitiques ou proclitiques qui sont pour la plupart des adverbes, des prépositions et des particules. Ces formes ont été néanmoins considérées par R. Jakobson comme le terme non marqué de l'opposition qui s'établirait en grec entre mots toniques et *enklinomena* [6]. Même en admettant que le dialecte attique possède des mots atones au point de vue phonologique, ces mots ne sauraient être regardés comme une catégorie non marquée puisqu'ils ont une structure phonétique déterminée (ils sont mono- ou dissyllabiques sans jamais dépasser trois temps de brève) et puisqu'ils ne représentent qu'une infime partie du vocabulaire grec. Avant de décider quelle est la définition phonologique qui leur convient le mieux, il nous faut examiner en détail leur emploi.

1.1. Les enclitiques appartiennent à plusieurs catégories qui doivent être analysées séparément. Quelques pronoms personnels ont en attique des formes tantôt toniques, tantôt atones. En principe, les formes σου, σοι, σε sont accentuées quand elles sont emphatiques et atones dans les autres cas [7]. Il existe néanmoins des contextes dans lesquels le choix entre ces deux séries de formes est réglé automatiquement: au commencement de la phrase ou du vers, par exemple, on emploie toujours les formes toniques, qu'elles impliquent ou non une prononciation emphatique [8]. Si l'on admettait que la présence ou l'absence de l'emphase peut rendre différents deux contextes par ailleurs identiques, on pourrait considérer que σοῦ, σοί, σέ et σου, σοι, σε sont des variantes combinatoires d'une même

[3] Voir, par exemple, H. Mol – E. M. Uhlenbeck, *The Linguistic Relevance of Intensity in Stress*, Lingua, V (1956), p. 205–213 (avec bibliographie); Dwight L. Bolinger, *A Theory of Pitch Accent in English*, Word, XIV (1958), p. 109–149; Wiktor Jassem, *The Phonology of Polish Stress*, Word, XV (1959), p. 252–269 et, pour le grec, A. Schmitt, *Musikalischer Akzent und antike Metrik*, Münster, Aschendorf, 1953, p. 13–14, 23, 26 et surtout O. Szemerényi, *Syncope in Greek and Indo-European and the Nature of Indo-European Accent*, Naples, 1964, p. 279–282.

[4] Cf. Mol-Uhlenbeck, *op. cit.*, p. 213 et Szemerényi, *Syncope*, p. 281.

[5] En employant ce terme nous ne voulons nullement contester le caractère musical de l'accent grec.

[6] Cf. R. Jakobson, *On Ancient Greek Prosody*, dans *Selected Writings*, I, *Phonological Studies*, La Haye, Mouton, 1962, p. 265.

[7] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 100.

[8] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 102. On trouvera dans Kühner-Blaß, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*[3], I, Hannover, 1890, p. 346–349, un relevé des situations dans lesquelles nos textes préfèrent les formes toniques.

https://biblioteca-digitala.ro

série d'éléments toniques. Mais on ne saurait tenter d'expliquer de la même manière les formes μου, μοι, με qui ne répondent pas à *μοῦ, μοί, μέ mais à ἐμοῦ, ἐμοί, ἐμέ. Outre ces pronoms qui apparaissent dans tous les textes, la langue poétique emploie quelques formes qui lui sont propres, notamment οἱ, ἑ, νιν, σφιν, σφας, σφε[9]. Deux de ces enclitiques ont des variantes toniques au même titre que σου, σοι, σε: οἷ est attesté à partir de Platon, σφᾶς est utilisé par les tragiques[10]. On peut considérer que les formes σου, σοι, σε, οἱ et σφας ne sont que les variantes de σοῦ, σοί, σέ, οἷ et σφᾶς, mais cette solution n'est pas recommandable parce qu'elle nous oblige d'appeler à la notion un peu vague d'emphase et aussi parce qu'elle ne réussit pas à éliminer toutes les formes enclitiques du pronom personnel.

À l'époque historique, l'enclise du verbe est limitée en attique à l'indicatif présent de εἰμί et de φημί, εἶ et φῄς exceptés. Même parmi les formes qui sont d'ordinaire atones plus d'une peut porter l'accent dans certaines conditions. En premier lieu, les verbes εἰμί et φημί, ainsi que tous les enclitiques dissyllabiques d'ailleurs, sont obligatoirement accentués sur la finale quand ils suivent un paroxyton. De plus, Hérodien enseigne que la 3e personne du singulier de εἰμί est accentuée ἔστι après οὐ, καὶ, εἰ, ἀλλά, ὡς et τοῦτο[11]. On retrouve dans les manuscrits la même accentuation quand ἔστι est au commencement de la phrase ou du vers, quand il a le sens de ἔξεστι, quand il est suivi de οἵ, ὤν, etc.[12] Les autres formes de ces deux verbes sont orthotoniques surtout après pause: les plus clairs exemples sont ceux de εἰμί, εἰσί et φημί[13]. Ch. Bally pense que dans ce cas les enclitiques sont devenus proclitiques[14], mais il ne semble pas qu'on doive lui donner raison. En effet, la forme ἔστι qui apparaît dans ce contexte ne saurait être considérée comme proclitique (seul ἐστί pourrait l'être à la rigueur). D'autre part, les alternances entre enclitiques et orthotoniques sont assez fréquentes en grec, tandis qu'une alternance entre enclitiques et proclitiques serait limitée à ce seul contexte. Comme il n'y a pas de différence sémantique entre les formes accentuées et les formes enclitiques des verbes εἰμί et φημί, si l'on excepte ἔστι au sens de ἔξεστι, il est naturel de regarder les deux séries de formes comme les variantes d'un même paradigme. Les formes enclitiques étant beaucoup plus répandues et d'un usage plus libre, il est préférable de considérer le présent de ces verbes comme atone au point de vue de la phonologie. Toutefois si l'on voulait éliminer à tout prix les enclitiques du système de l'accent attique, il ne serait pas illicite de voir dans εἰμί et φημί des verbes orthotoniques qui ont, dans certaines circonstances, des variantes atones.

Les pronoms et les adverbes τις, πῃ, ποθεν, ποθι, ποι, ποτε, που et πως sont orthotoniques quand ils ont le sens interrogatif et enclitiques quand

---

[9] E.g. A. *Ag.* 1147, Th. 2, 13; Pl. *Smp.* 175 a; A. *Ch.* 542, S. *Tr.* 145, E. *Ba.* 32; A. *Pr.* 252; S. *OT* 1508, *OC* 486; S. *OT* 761, E. *Alc.* 200.

[10] Pl. *Smp.* 174 e; E. *Med.* 1378, *Or.* 1127.

[11] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 109. L'*Etymologicum Magnum* ajoute μή à cette liste.

[12] Voir Kühner-Blaß, *op. cit.*, p. 344.

[13] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 108–110; E. *Ba.* 1118 Ἐγώ τοι, μῆτερ, εἰμὶ παῖς σέθεν; Th. 6, 88, Pl. *Men.* 77d Εἰσὶν οἱ . . .; Ar. *Ra.* 1025 Ἰδού, σὺ δείξεις; Φημί. Καὶ δὴ χρὴ λέγειν, S. *OT* 1471 Τί φημί;

[14] Cf. Ch. Bally, *Manuel d'accentuation grecque*, Berne, Francke, 1945, p. 113–114.

https://biblioteca-digitala.ro

ils sont indéfinis. Parmi ces formes, τις et ποτε soulèvent un problème plus compliqué du fait qu'ils peuvent porter l'accent même quand ils sont employés comme indéfinis [15]. Toutefois leurs deux valeurs n'ont jamais la même forme, puisqu'ils sont paroxytons quand ils sont interrogatifs et oxytons en tant qu'indéfinis. Le rapport entre les formes τις, τινος et τίς, τινός ou ποτε et ποτέ est de tous points de vue comparable à celui qui s'établit entre εἰμι, φημι, etc. et εἰμί, φημί, etc. Les formes accentuées τίς et ποτέ n'apparaissent qu'au commencement de la phrase ou devant les particules μὲν . . . δέ [16]. Elles ne sont donc que des variantes combinatoires des formes atones correspondantes. Cette interprétation, sans être la seule possible (il n'est pas interdit de penser que τις et ποτε indéfinis sont normalement accentués et qu'ils perdent leur accent toutes les fois qu'ils ne sont pas employés après pause ou devant μὲν . . . δέ), semble néanmoins la meilleure parce qu'elle rend compte des faits de la façon la plus exacte. Les autres adverbes énumérés plus haut opposent dans tous les contextes une forme tonique à sens interrogatif à une forme enclitique à sens indéfini. Cette opposition joue même dans les phrases interrogatives [17] et nous oblige à voir dans ses deux termes deux séries indépendantes de « mots ». L'adverbe νυν apparaît comme νῦν quand il est orthotonique et comme νυν (avec ῡ), quand il est enclitique. La différence sémantique entre ces deux emplois semble assez grande pour nous interdire de considérer νῦν « maintenant » et νυν « donc » comme un seul « mot ».

Outre ces formes qui ont ceci en commun qu'elles peuvent toutes porter l'accent dans certains contextes, le dialecte attique connaît plusieurs monosyllabes qui sont toujours enclitiques, à savoir γε, περ, πω, τε et τοι. La langue poétique ajoute θην et ῥα à cette liste [18]. Les particules -δε, -θε, -πτε et -γι n'apparaissent que soudées à l'élément précédent et ne sauraient être discutées ici.

L'analyse des enclitiques du dialecte attique classique permet de dégager plusieurs conclusions. En premier lieu, on doit remarquer que dans plus d'un cas la différence formelle entre orthotoniques et enclitiques est recouverte par une différence sémantique (emphatique/non emphatique, interrogatif/indéfini). Ensuite, s'il est possible parfois de considérer la forme accentuée et la forme atone comme des variantes, combinatoires ou libres, d'un même élément, il n'est pas recommandable d'interpréter cet élément comme tonique au point de vue de la phonologie. Enfin, quels que soient les artifices employés afin d'identifier les enclitiques avec les mots toniques correspondants, il subsiste toujours un résidu de monosyllabes qui ne se laissent pas expliquer de cette façon.

1.2. Les proclitiques forment une catégorie dont l'existence n'a pas été remarquée par les grammairiens anciens. Par ailleurs, l'addition d'une ou de plusieurs syllabes au commencement du mot ne déterminant aucun changement accentuel en grec, il n'est pas toujours facile de préciser si un élément est proclitique ou

---

[15] Cf. Liddell-Scott-Jones, *s.uu.*; πώς ou πῶς indéfini est attesté à partir d'Aristote.

[16] Ch. Bally, *Manuel*, p. 113, croit qu'il s'agit de formes proclitiques, mais son hypothèse ne paraît pas acceptable pour les raisons exposées plus haut.

[17] Voir, par exemple, S. *OC*, 26 'Αλλ' ὅστις ὁ τόπος ᾗ μάθω μολοῦσα ποι; ou Ar. *Νυ.* 1260—1261 Οὔτι που/τῶν Καρκίνου τις δαιμόνων, ἐφθέγξατο;

[18] Voir, par exemple, A. *Pr.* 928, *P.* 633, S. *Aj.* 172, 177, etc.

https://biblioteca-digitala.ro

non [19]. La tradition manuscrite n'a que peu d'autorité dans ce domaine. Les proclitiques, quoique normalement dépourvus d'accent, sont orthotoniques quand ils précèdent un enclitique et, suivant le cas, dans d'autres contextes que nous analyserons plus loin. La première classe de proclitiques que nous examinerons est celle des prépositions. A l'époque classique, les prépositions ἀπὸ, ἐπὶ, μετὰ, παρὰ, περὶ, ὑπὲρ et ὑπὸ qui sont atones quand elles précèdent leur régime, portent l'accent sur la syllabe initiale en cas d'anastrophe [20]. À peu d'exceptions près, l'anastrophe n'apparaît au Ve siècle que dans les textes poétiques. Même dans la poésie son emploi est assez rare. Puisque les deux formes des prépositions en question ne sauraient s'opposer dans le même contexte, il est évident qu'elles ne sont que des variantes combinatoires. La variante proclitique étant beaucoup plus fréquente que celle accentuée, il est naturel, sans être obligatoire, toutefois, de considérer ces prépositions comme atones au point de vue phonologique. Parmi les autres prépositions, ἀμφὶ, ἐν, πρὸ, πρὸς et σὺν peuvent être utilisés adverbialement à l'époque classique [21], tandis que ἀντὶ, εἰς et πρὸς sont placés exceptionnellement après leur régime [22]. Ces faits ne suffisent pas à établir l'existence des variantes toniques de ces prépositions et ne sauraient prouver que ἀμφὶ, ἐν, πρὸ, etc. sont accentués au point de vue de la phonologie. Les autres prépositions du dialecte attique classique, soit ἀνὰ, διὰ, ἐκ, κατὰ et ὡς, sont invariablement atones.

Les listes dressées par Vendryes et par Lejeune comprennent, outre les prépositions discutées plus haut, plusieurs conjonctions, les négations οὐ et μὴ et l'adverbe ἰδού. Les conjonctions utilisées à l'époque qui nous intéresse sont ἀλλὰ, ἀτὰρ [23], εἰ, ἐπεὶ, ἢ, ἠδὲ [23], καὶ, μηδὲ, οὐδὲ et ὡς. Ces formes semblent avoir été toujours atones, quoique καὶ, μὴ et οὐδὲ puissent être employés emphatiquement ou à la fin du vers [24]. Même si l'on devait penser que dans ces contextes καὶ, μὴ et οὐδὲ portaient l'accent, ce fait ne nous autoriserait pas à les considérer comme des mots orthotoniques à variantes proclitiques.

Le caractère proclitique de l'article, contesté par Vendryes, a été soutenu notamment par Lejeune et par Bally [25]. Il ne semble pas qu'on doive hésiter à voir dans toutes les formes de l'article des proclitiques puisqu'il est naturel qu'elles soient unies dans la prononciation avec les mots qu'elles déterminent. Si Hérodien (I, 473) leur a attribué un accent c'est qu'il n'a jamais compris le mécanisme

---

[19] Nous utiliserons dans cette étude les listes de proclitiques dressées par Vendryes, *Traité*, p. 67–68 et par M. Lejeune, *Traité de phonétique grecque* [2], Paris, Klincksieck, 1955, p. 272.

[20] E.g. A.*P.* 460, S.*El.* 1231, E.*Hec.* 240, *Med.* 216; A.*P.* 449, *Suppl.* 1003, S. *OT.* 182; E.*Hec.* 355, *IA* 65; S. *OT* 704; A.*Eu.* 630, *Th.* 248, S. *OT* 707; S. *OT* 1444; A. *Ag.* 541, S.*OT* 1131, E.*Ph.* 824. Sur l'anastrophe voir Vendryes, *Traité*, p. 239–249.

[21] Cf. A.*P.* 457; S.*Aj.* 675; A.*Pr.* 682, S.*Tr.* 960, E.*Hec.* 59, Ar. *Ach.* 235; A. *Ch.* 301, E.*Or.* 622, *Ph.* 610; A.*Ag.* 586, S.*Aj.* 1288, E.*HF* 785. Les adverbes ἄνα au sens de ἀνάσθητι (S.*Aj.* 194) et ἔπι, au sens de ἔπεστι (A.*Eu.* 393) ne sauraient être des variantes des prépositions ἀνὰ et ἐπί.

[22] A.*Ag.*1277; S.*OC.* 126; A.*Pr.* 653, S.*OT* 178, E.*Or.* 94.

[23] Ce mot est employé surtout dans la langue poétique, cf. Liddell-Scott-Jones, *s.u.*

[24] Cf. Ar. *Nu.* 528... οἷς ἡδὺ καὶ λέγειν, E.*IA* 1192 Τίς δὲ καὶ προσβλέψεται..., E. *Hel.* 1215 Ὅπου κακῶς ὄλοιτο Μενέλεως δὲ μή, Lys. 3, 21 Τοῦτο μὲν οὐδὲ διελέγετο. Καὶ est le dernier mot du vers dans S.*Ph.* 312 et Ar.*V.* 1193, cf. Liddell-Scott-Jones, *s.u.*

[25] Cf. Lejeune, *Traité* [2], p. 272, Bally, *Manuel*, p. 107, Vendryes, *Traité*, p. 73; Liddell-Scott-Jones, *s.u.* ὁ ἡ τό se prononce de même contre l'atonie de l'article.

https://biblioteca-digitala.ro

de la proclise. Par ailleurs, l'absence de l'accent sur les formes ὁ, ἡ, οἱ, αἱ de nos textes est significative. L'article conserve encore dans la poésie classique, quoique d'une façon exceptionnelle, sa valeur étymologique de pronom démonstratif [26]. En prose ce sens apparaît presque uniquement dans la formule, d'ailleurs très fréquente, ὁ μὲν . . . . ὁ δὲ. On ne saurait préciser si, en fonction pronominale, l'article était accentué ou proclitique, mais la solution de ce problème a peu d'importance pour la question qui nous préoccupe. Admettant qu'il fût accentué, le pronom démonstratif ὁ, ἡ, τό ne se laisserait pas interpréter comme une variante de l'article auquel il s'opposerait dans ce cas tant par la forme que par le sens, mais comme un mot indépendant, au même titre que le pronom et les adverbes interrogatifs, discutés plus haut.

1.3. L'examen qui précède nous a conduit à rejeter l'idée qu'on puisse interpréter les enclitiques et les proclitiques comme les variantes d'autant de mots toniques. Il nous reste maintenant à décider quelle est la place qu'ils occupent dans le système de l'accent attique. La première solution serait d'admettre l'existence d'une opposition phonologique entre mots toniques et « mots » atones (voir § **1.0.**). Cette théorie nous obligerait à considérer les atones comme des mots, au même titre que les orthotoniques. Par ailleurs, plusieurs faits prouvent l'inconsistance de ce point de vue. Il n'y a pas de mots qui se terminent en occlusive dans le dialecte attique, sauf précisément deux proclitiques, ἐκ et οὐκ[27]. De plus, les grammairiens anciens enseignent qu'il n'y a pas de différence entre une préposition suivie de son régime et la même préposition en fonction de préverbe [28]. À l'époque archaïque, les inscriptions qui séparent les mots par des points groupent fréquemment dans une même unité un mot tonique et le proclitique qui le précède ou l'enclitique qui le suit [29]. Dans la métrique classique, la presque totalité des exceptions qu'on connaît à la loi de Porson sont celles provoquées par la présence d'un monosyllabe atone [30]. De même, l'addition d'un enclitique à un mot tonique quelconque détermine des variations de l'accent comparables à celles que produirait l'allongement de ce mot par une ou deux syllabes supplémentaires. Il ne s'ensuit pas que les enclitiques ou les proclitiques forment un seul mot avec les unités sur lesquelles ils s'appuyent dans la phrase [31] (l'accentuation des groupes d'enclise suffirait à prouver le contraire), mais qu'ils entretiennent avec ces unités des relations spéciales. Nous considérons que les enclitiques et les proclitiques du dialecte attique ne sont pas caractérisés au point de vue de la phonologie par leur manque d'accent, mais par leur mode de s'unir à un élément voisin dans la chaîne parlée. Nous symboliserons cette particularité par l'introduction d'une jonction

---

[26] Voir, par exemple, A.*Th.*, 197, *Ag.* 7, *Eu.* 174, *Supp.* 358, S.*OT* 1082.

[27] On peut remarquer que devant pause on emploie les formes ἔξ (qui n'est pas classique) et οὔ, cf. Lejeune, *Traité* [2], p. 240. Un exemple comme E.*Hel.* 451 Οὔκ, ἀλλ' ἔσω πάρειμι... s'explique par la convention métrique qui veut que dans un vers tous les mots soient reliés entre eux (cf. Lejeune, *Traité* [2], p. 259). Les mots étrangers comme 'Αλιλάτ ou les interjections comme ὠόπ n'ont pas une structure phonétique régulière.

[28] C'est la doctrine d'Apollonius Dyscole et de Hérodien, cf. Vendryes, *Traité*, p. 68, F. Blaß, *Über die Aussprache des Griechischen* [3], Berlin, 1888, p. 123.

[29] Cf. D. H. Kelly, *The Word in Ancient Greek, A phonological study*, University of Pennsylvania, Diss., 1958, p. 15–18.

[30] Cf. Kelly, *op. cit.*, p. 24–25.

[31] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 78, 92, Kelly, *op. cit.*, p. 38–39.

https://biblioteca-digitala.ro

/+/ au commencement des enclitiques et à la fin des proclitiques [32]. L'atonie n'est, dans ce cas, qu'une conséquence nécessaire de l'existence d'une joncture /+/ dans la même unité. Le contraste entre τις indéfini et τίς interrogatif, entre l'article et le pronom relatif, entre εἰ « si » et εἶ, IIe pers. de l'indicatif présent de εἶμι « aller », etc. ne doit pas être exprimé phonologiquement en termes d'accentuation, mais par la présence ou l'absence d'un phonème /+/. Les unités caractérisées par la présence de la joncture /+/ ont parfois deux variantes phonétiques: une variante atone, type [pote], et une variante tonique, type [poté]. Nous avons analysé plus haut (voir § **1.1.** et **1.2.**) les rapports qui s'établissent entre ces deux formes. Dans la chaîne parlée, une succession de variantes atones apparaît seulement quand plusieurs proclitiques sont en contact. La rencontre d'un proclitique avec un enclitique, de même que celle de plusieurs enclitiques, détermine l'apparition d'une variante tonique. Dans les groupes ou les mots formés par l'union d'un proclitique et d'un enclitique [33] c'est toujours le premier élément qui est accentué, ce qui revient à dire que les proclitiques sont plus aptes à porter l'accent que les enclitiques. L'accentuation d'une chaîne d'enclitiques n'est pas sûre: la règle selon laquelle tous les enclitiques seraient oxytons à l'exception du dernier n'a que peu d'autorité [34].

1.4. Les enclitiques et les proclitiques sont les seules catégories de « mots » atones qui se laissent analyser en grec. Il est naturel de penser que dans la phrase plusieurs autres mots, les monosyllabes surtout, perdaient leur accent propre [35], mais les documents dont nous disposons ne permettent aucune précision à ce sujet.

2.1. Les mots qui ne comportent pas de /+/ peuvent porter dans nos textes trois sortes d'accent: l'aigu, le grave et le circonflexe. Le grave remplace l'accent aigu toutes les fois que dans l'enchaînement de la phrase un oxyton n'est pas immédiatement suivi de pause ou d'un enclitique. Ce phénomène, qu'on appelle la barytonèse des oxytons, n'est connu d'une façon certaine qu'à partir de l'époque alexandrine et rien ne permet de décider s'il existait déjà au Ve siècle [36]. Aussi sommes-nous obligés d'envisager les deux hypothèses. Si l'on suppose que la barytonèse est récente, on doit admettre qu'à l'époque qui nous intéresse, des mots comme φώς « homme » et φῶς « lumière » ou λυπηράς, accusatif pluriel féminin et λυπηρᾶς, génitif singulier féminin de λυπηρός « affligeant » contrastaient dans tous les contextes. Si l'on pense qu'elle est ancienne on doit examiner la nature phonétique ainsi que la valeur phonologique de l'accent grave. On ignore quelle était au juste la différence entre une voyelle qui portait l'accent grave et une voyelle atone, mais, malgré les arguments contraires fournis par Wackernagel

---

[32] Cf. Kelly, *op. cit.*, p. 38–43, qui a postulé l'existence d'une joncture /+/ seulement au commencement des enclitiques.

[33] Voir, par exemple, ἔν τε συμφοραῖς (S.*OT* 33) ou les mots composés εἴτε, μήτε, οὔτε, etc.

[34] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 87–90, Bally, *Manuel*, p. 115, E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, I, München, 1939, p. 389.

[35] Ce phénomène ne doit pas être confondu avec la barytonèse des oxytons dont nous parlerons plus loin (voir § **2.1.**).

[36] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 42, Lejeune, *Traité* [2], p. 304.

https://biblioteca-digitala.ro

et repris par Vendryes[37] il est peu probable que les deux segments aient été identiques. Les arguments qui semblent prouver que la barytonèse ne se confondait avec l'atonie ni au point de vue phonétique ni, surtout, au point de vue de la psychologie sont connus[38] et nous ne les résumerons pas. Nous ajouterons toutefois que, la barytonèse des oxytons ayant une fréquence assez élevée, il est difficile de croire que le grec admettait des suites de syllabes atones aussi longues que celle qui existerait dans le vers Ἡ ποικιλῳδὸς Σφὶγξ τὸ πρὸς ποσὶν σκοπεῖν (S. *OT* 130). Quant à sa valeur phonologique, l'accent grave, qui ne contraste jamais avec l'aigu, n'est pas une entité indépendante, mais seulement une variante combinatoire de celui-ci. L'accent grave n'est que la forme prise par l'aigu quand un mot normalement oxytone n'est pas suivi de pause ou du phonème /+/.

2.2. Il nous reste à examiner maintenant le rapport qui existe entre l'accent aigu et le circonflexe. Du point de vue phonétique, l'aigu se définit comme une élévation de la voix sur les voyelles brèves ou sur la seconde tranche des voyelles longues et des diphtongues. Le circonflexe, dont l'apparition est limitée aux voyelles longues et aux diphtongues, comporte une élévation de la voix sur la première tranche de ces segments. À quelques exceptions près (voir § **3.**), ces deux variétés d'accent ne sauraient s'opposer dans le dialecte attique qu'en syllabe finale. Il résulte de l'analyse qui précède (voir **2.1.**) que la barytonèse des oxytons, dût-on penser qu'elle existait déjà au Ve siècle, ne réussit pas à éliminer ce contraste. Mais, avant de reconnaître l'existence d'une opposition phonologique entre l'aigu et le circonflexe, il nous faut prouver que, dans le dialecte attique, les voyelles longues sont des unités monophonématiques, au même titre que les voyelles brèves, par exemple. En ce qui concerne le latin, la thèse selon laquelle les voyelles longues pourraient être réduites à des voyelles brèves suivies du phonème /L/ a été soutenue plus d'une fois[39]. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible de considérer que les voyelles longues attiques sont des groupes formés d'une voyelle brève et d'un phonème /L/ parce que ce « phonème » ne saurait apparaître dans aucun autre contexte[40]. Il n'a donc pas d'existence autonome et ne peut être dégagé par la commutation. Par ailleurs, ce même élément *L* ne se laisse interpréter ni comme une consonne, puisque les voyelles longues peuvent porter l'accent sur leur seconde tranche, ni comme une semi-voyelle, puisqu'à la différence des diphtongues[41] les voyelles longues ne s'abrègent jamais devant une autre voyelle. On pourrait tenter de voir dans les voyelles longues des groupes formés de deux voyelles brèves de timbre identique, mais il est facile de prouver que *ē̆*, *ē̆*, *ī̆*, *ō̆* et *ō̆* contrastent avec *ĕ* + *ĕ*, *ĭ* + *ĭ* et *ŏ* + *ŏ*[42]. De plus, puisque la série des brèves est moins riche que celle des longues, cette interprétation ne

[37] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 35–42.
[38] Voir Bally, *Manuel*, p. 15 et Lejeune, *Traité*[2], p. 303.
[39] Cf. A. A. Hill, *Juncture and Syllable Division*, Language, XXX (1954), p. 443–447, qui cite aussi l'opinion de Robert A. Hall Jr., *Classical Latin Noun Inflection*, Classical Philology, 41 (1946), p. 84.
[40] Selon A. Martinet (*Un ou deux phonèmes?*, Acta Linguistica, I (1939), p. 96), un segment n'est biphonématique que si ses deux éléments sont commutables.
[41] Voir StCl, VI (1964), p. 98–99.
[42] Voir, *e.g.* ψευδής, ψευδεῖς — ἐνδεές; ἐμπέδως, ἐμπέδους — ὄγδοος; δῖος — Διί. Les groupes ᾰᾰ et ῡῡ ne sont pas attestés dans le dialecte attique classique.

https://biblioteca-digitala.ro

permet pas de séparer ḗ et ṓ de ḗ et ō sans recourir à des éléments dépourvus d'une existence indépendante. Il est donc de tous points de vue préférable de considérer les voyelles longues comme des unités monophonématiques, d'autant plus que leur distribution les rapproche des voyelles brèves plutôt que des diphtongues ou des groupes de voyelles. Dans le dialecte attique, la quantité n'est pas un phonème, mais un trait pertinent servant à caractériser une catégorie de phonèmes, au même titre que la sonorité par exemple. L'accent aigu et l'accent circonflexe qui peuvent apparaître dans le même contexte, à savoir sur une voyelle longue ou une diphtongue appartenant à la syllabe finale du mot, doivent être considérés comme deux unités phonologiques distinctes. Ils peuvent être définis par de nombreuses paires minimales dont nous citerons, outre φώς — φῶς et λυπηράς — λυπηρᾶς (voir § **2.1.**), εἵς, part. ao. actif de ἵημι « envoyer » — εἷς, nom. sing. masc. de εἷς, μία, ἕν « un » et βαλών, part. ao. — βαλῶν, part. futur de βάλλω « lancer ». Cette opposition joue un rôle dans la morphologie du dialecte attique puisqu'elle permet de distinguer entre l'accusatif pluriel (type λυπηράς) et le génitif singulier (type λυπηρᾶς) des noms en — ά.

L'opposition de l'aigu et du circonflexe est neutralisée dans beaucoup de contextes: les voyelles brèves, de même que la voyelle, longue ou brève, appartenant à l'antépénultième syllabe, ne sauraient porter que l'accent aigu; si le centre de la pénultième syllabe est formé par une voyelle longue ou une diphtongue accentuée, ces segments reçoivent l'accent aigu quand la dernière voyelle du mot est longue et le circonflexe quand elle est brève. Le circonflexe, dont l'emploi est limité aux seules voyelles longues des deux dernières syllabes du mot est le terme marqué de l'opposition « accent aigu — accent circonflexe »[43].

2.3. Les conclusions présentées sous **2.1.** et **2.2.** rejoignent le point de vue traditionnel en matière d'accentuation grecque. Elles nous obligent d'analyser séparément les oppositions qui résultent d'une différence existant dans la nature de l'accent (aigu — circonflexe) et celles qui sont l'effet d'une variation de la place de l'accent. Par ailleurs on a parfois tenté de réunir dans une formule unique ces deux sortes de contraste. Pour R. Jakobson la seule opposition accentuelle qui se manifeste parmi les mots orthotoniques est celle entre mots à accent progressif (types γαμέτις, καλῶς, πολῖτις) et mots à accent régressif (types μέλανος, μελάνων, πρόσωπον, ἤγαγον, τιθείσης, θήρειος)[44]. Sa théorie, pour élégante qu'elle soit, n'en est pas moins inacceptable, à notre avis. Elle néglige en effet l'existence d'un contraste phonologique entre l'accent aigu et le circonflexe (type φώς — φῶς, discuté plus haut).

I. M. Tronskij sépare les mots attiques en trois catégories: mots à accent final (type ἀγαθός, οἰκιστής), mots à accent central (type ἁδεῶς, μεγάλα, οἰκίον, ἀρχαῖος, χειμῶνος) et mots à accent récessif (type μεγίστη, βεβαίως, πόλεμος, σοφώτατος, ἄνθρωπος, κίνησις)[45], mais, comme il ne nie pas l'existence d'une opposition entre accent aigu et accent circonflexe, il est manifeste que cette classification ne regarde que la place de l'accent.

---

[43] Cf. J. Kuryłowicz, *L'accentuation des langues indo-européennes*[2], Wrocław-Kraków, 1958, p. 110—111.

[44] Cf. R. Jakobson, *op. cit.*, p. 265.

[45] Voir I. M. Tronskij, *Древнегреческое ударение*, Moscova-Leningrad, 1962, p. 53—54.

https://biblioteca-digitala.ro

3. La place de l'accent est limitée en attique par des règles précises. La formule de R. Jakobson, selon laquelle entre la more accentuée et la more finale il ne peut y avoir plus d'une syllabe [46], est commode, mais fait appel au concept de more qui, à notre avis, n'a pas de réalité phonologique dans le dialecte attique (voir § **2.2.**). Ainsi que le fait remarquer M. Lucidi, la seule règle qui ne comporte aucune exception est celle en vertu de laquelle l'accent ne saurait remonter au-delà de la troisième syllabe à partir de la fin du mot [47]. Pour les deux accents la position la plus reculée n'est possible que si la syllabe finale comprend une voyelle brève. De plus, dans la pénultième syllabe, l'emploi de l'aigu ou du circonflexe est réglé automatiquement, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Les lois de Wheeler et de Vendryes n'ajoutent rien à ces restrictions puisqu'elles diminuent la fréquence de certains types accentuels (—υύ et υ ≃ υ) sans parvenir à les éliminer complètement. Par ailleurs, les règles formulées plus haut comportent plusieurs catégories d'exceptions que nous sommes forcés de reconnaître comme telles. En premier lieu, les diphtongues -αι et -οι, si elles ne sont pas la marque de l'optatif ou du locatif, permettent à l'accent aigu de remonter sur la troisième syllabe et à l'accent circonflexe d'apparaître sur la deuxième. La métrique ne fait aucune différence entre -αι et -οι qui comptent comme brefs pour l'accentuation et les autres -αι et -οι, ce qui prouve qu'ils étaient prononcés tous de la même façon [48]. La comédie attique autorise l'élision de -σι qui apparaît dans les désinences -μαι, -ται, à l'infinitif et à l'impératif moyen [49], mais puisque chez les comiques l'optatif aoriste est du type λύσειε non du type λύσαι [50], ce phénomène ne fournit aucun indice qui permette de distinguer entre deux sortes de -αι. Nous renoncerons donc à différencier deux segments qui paraissent identiques à l'époque classique et nous admettrons que οἴκοι, « à la maison », ancienne forme de locatif, et οἶκοι, nom. plur. de οἶκος « maison », ou παιδεῦσαι, infinitif aoriste et παίδευσαι, impératif aoriste moyen de παιδεύω « instruire » s'opposent seulement par leur accentuation [51].

La deuxième classe d'exceptions est celle des mots proparoxytons terminés en -ω, -ως, -ων, etc. Quoique la synizèse réduise la fréquence réelle des finales dissyllabiques -εω, -εως, -εων, etc., on ne saurait prétendre qu'elle les élimine, puisque le drame classique a de nombreux passages où ces finales valent deux syllabes. De plus, les proparoxytons en -γελως, -ερως, -κερως, -πλεως, -χρεως, etc. ne sont pas inconnus à la langue classique [52]. Les cas de synizèse exceptés, la métrique traite les ε et les ω de ces mots comme n'importe quels autres allophones de /ĕ/ et de /ō/. On ne saurait donc admettre ni que

---

[46] Cf. Jakobson, *op. cit.*, p. 263–264.

[47] Voir M. Lucidi, *L'origine del trisillabismo in greco*, Ricerche Linguistiche, I (1950), p. 77–78.

[48] M. Lucidi, *op. cit.*, p. 74, 76 essaie de ramener -αι et -οι à -αν et -ον, mais, quoi qu'il en dise, la métrique s'oppose à cette interprétation.

[49] Cf. Kühner-Blaß, *op. cit.*, p. 238.

[50] Le type λύσαι est employé dans le dialecte attique à partir de 450 av.n.è.: il apparaît sur les inscriptions et, d'une manière plus fréquente, chez Thucydide, cf. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, I, p. 796–797.

[51] Cf. J. Kuryłowicz, *op. cit.*, p. 112.

[52] Sur les 135 proparoxytons en -ως relevés par Kretschmer-Locker (*Rückläufiges Wörterbuch der griechischen Sprache* [2], Göttingen, 1963), 25, dont δύσερως, ἔκπλεως, εὔκερως, ἵλεως, sont attestés dans le drame classique et plusieurs autres apparaissent durant le IVe siècle.

https://biblioteca-digitala.ro

ω est une voyelle semi-longue [53] dans ce contexte, ni que ε sert à noter une voyelle réduite [54].

La dernière classe d'exceptions réunit les mots qui comportent un phonème /+/. Des formes comme εἴθε, εἴτε, οὔτε, μήτε, μήτις, ὥσπερ, τοιαίδε (S.*OT*. 895), τούσδε (S. *Ant.* 575, *OT* 1027), οἵστισι (Ar. *Pax* 1279), etc. nous laissent voir que dans les mots qui ont un /+/ intérieur le premier élément garde son accent s'il en avait, en tant que mot indépendant, et reçoit l'accent aigu s'il était proclitique. C'est justement leur accentuation anormale qui prouve que ces mots ont conservé le /+/ propre aux enclitiques et aux proclitiques dont ils sont les composés. Des formes comme μῆτις « sagesse » et μήτις « de peur de quelqu'un » ou Οὖτις, nom propre (E. *Cyc.* 549, Ar. *V.* 184) et οὔτις « personne » ne sont pas différenciées au point de vue de la phonologie par leur accent, mais par la présence ou l'absence d'un /+/ intérieur. Dans l'enchaînement de la phrase, il arrive qu'un proclitique — et plus rarement un orthotonique — se confonde par crase avec le mot suivant. En principe, ce composé occasionnel conserve l'accent de son second élément, mais on observe des flottements quand le résultat de la crase est un mot trochaïque accentué sur sa syllabe initiale: la plupart des éditeurs modernes écrivent τοὔναρ (S. *El.* 425), τοὔπος (S. *Ant.* 1178, *OT*. 1144), τοὔργον (S. *El.* 296, E. *Hel.* 792), etc., mais l'enseignement des grammairiens anciens n'est pas unitaire et la tradition manuscrite manque d'uniformité [55].

La place de l'accent n'étant pas prévisible dans les mots attiques, elle permet de distinguer entre plusieurs segments par ailleurs identiques. Nous examinerons ces oppositions dans le paragraphe suivant.

4. Les fonctions remplies par l'accent dans le dialecte attique ont été brièvement rappelées par R. Jakobson[56]. Il n'y a pas lieu d'insister sur la première de ces fonctions qui est celle de séparer en mots la chaîne parlée. En outre, l'accent attique fournit des renseignements au sujet de la fin du mot qu'il frappe, il est un des signes démarcatifs de ce dialecte. Si un mot porte l'accent grave (voir § **2.1.**), la syllabe accentuée est sa dernière syllabe, s'il porte l'aigu, la syllabe accentuée ne saurait être suivie de plus de deux syllabes et s'il porte le circonflexe, la syllabe accentuée est soit la pénultième, soit la finale. Enfin, l'accent attique peut servir à différencier des mots par ailleurs identiques. Ce rôle peut être joué tant par l'opposition « accent aigu — accent circonflexe » (voir § **2.2.**), que par le contraste entre oxytons, paroxytons, proparoxytons, périspomènes et propérispomènes. Ce dernier contraste a un rendement fonctionnel très élevé en attique où il peut être illustré à l'aide de plusieurs centaines de paires minimales [57]. Dans ce qui suit nous nous bornerons à examiner son rôle morphologique. Dans la flexion nominale, les noms d'action sont souvent distingués seulement par la place de l'accent des noms d'agent ou d'instrument bâtis sur la même racine: τόμος « coupure » — τομός « coupant », τρόχος « course » — τροχός « roue », etc. [58]. La même opposition sert parfois à différencier les adjectifs des substantifs correspondants (ἐχθρά, fém. de ἐχθρός « haï » — ἔχθρα

[53] Cf. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, I, p. 378.
[54] Cf. Kühner-Blaß, *op. cit.*, p. 321.
[55] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 249—250.
[56] Cf. R. Jakobson, *op. cit.*, p. 268—269.
[57] Voir, par exemple, la liste dressée par Kühner-Blaß, *op. cit.*, p. 329—330.
[58] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 149—150.

https://biblioteca-digitala.ro

« haine »; λευκή, fém. de λευκός « blanc » — λεύκη « peuplier blanc », etc. [59]) et les substantifs abstraits des substantifs concrets (ἁρπαγή « rapacité » — ἁρπάγη « râteau, crampon » [60]). Puisqu'à l'intérieur de chaque catégorie morphologique les masculins tendent à s'opposer par l'accent aux féminins correspondants [61], il arrive souvent qu'au génitif pluriel ce contraste soit le seul élément qui les empêche de se confondre: βόλων, gén. pl. de βόλος « jet, filet » — βολῶν, gén. pl. de βολή « trait lancé »; γόνων, gén. pl. de γόνος « action d'engendrer, enfant » — γονῶν, gén. pl. de γονή « enfantement, génération », etc.). Enfin, il y a un nombre imposant de paires minimales formées d'un adjectif ou d'un substantif et d'un nom propre, différenciés uniquement par l'accent [62]: φαιδρός « brillant » — Φαῖδρος; διογενής « né de Zeus » — Διογένης, etc. L'opposition entre φώτων gén. pl. de φῶς « lumière » et φωτῶν, gén. pl. de φώς « homme », etc., semble avoir été inventée par les grammairiens anciens [63]. Dans la composition nominale, plusieurs adjectifs en -ος sont oxytons ou paroxytons quand ils ont le sens actif et proparoxytons quand ils ont le sens passif [64]: θηροτρόφος « qui nourrit des animaux sauvages » — θηρότροφος « qui se nourrit d'animaux sauvages », καρατόμος « qui tranche la tête » — καράτομος « à qui l'on a coupé la tête ». Parmi les pronoms, plusieurs formes sont accentuées sur leur syllabe initiale quand elles ont le sens interrogatif et sur leur syllabe finale quand elles ont le sens indéfini: ποῖος « quel? » — ποιός « de telle sorte », πόσος « combien grand? » — ποσός « qui est de quelque grandeur » [65]. L'accentuation des formes verbales personnelles est en principe récessive, mais l'existence des verbes contractes impose beaucoup d'exceptions à cette règle. On peut trouver même des paires minimales [66]: δουλοῦ, impér. prés. moyen, IIe pers. du sing. — δούλου impér. prés. actif, IIe pers. du sing. de δουλῶ « asservir » [67].

---

[59] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 160—161, Kuryłowicz, *L'accentuation* [2], p. 115.
[60] Cf. Kuryłowicz, *L'accentuation* [2], p. 116.
[61] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 151.
[62] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 152—154, Kuryłowicz, *L'accentuation* [2], p. 116—118.
[63] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 220; Bally, *Manuel*, p. 36.
[64] Cf. Vendryes, *Traité*, p. 193—195.
[65] Cette forme est attestée à partir de Platon.
[66] Voir aussi § **3**.
[67] Ces pages étaient sous presse quand nous sont parvenues deux études que nous aurions voulu commenter plus longuement. La première, due à W. S. Allen (*A problem of Greek accentuation, In Memory of J. R. Firth*, London, Longmans, 1966, p. 8—14), tout en affirmant que la barytonèse ne se confondait pas avec l'atonie (voir plus haut § **2.1.**) analyse l'accentuation grecque en partant du concept de « contonation » sans recourir à l'opposition entre accent aigu et accent circonflexe (voir plus haut § **2.2.** et **2.3.**). La seconde, dont l'auteur est Paul Kiparsky (*A Phonological Rule of Greek*, Glotta, XLIV 3—4, 1967, p. 109—134), consacre un paragraphe à l'analyse diachronique de l'accentuation des formes en —οι, —αι, —ει (voir plus haut § **3.**).

https://biblioteca-digitala.ro